

Compte Rendu
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

Présents :

Christian HEZELY, Patrick LEMESLE, Guillaume DUBORPER (CTSR), Marie-Pierre JOUBERT, Jean Yves FLEURANCE, Maurice LANGRY, Patrick JEAN, Jean Luc HERMENT, Philippe LETARTRE

Absents excusés : Christian SIMEONI, Christian DELOBELLE.

Horaires de la réunion.

Heure de convocation : 20h00

Heure d'ouverture : 20h20

Heure de fin : 22h30

Ouverture de la séance par le Président.

Gestion des salariés (C.HEZELY)

- Présentation des 2 nouvelles recrues :

Marina NAYROLE Conseillère Technique du Comité

Christelle LIEME Secrétaire remplaçante.

Description de leurs rôles, emplois du temps, tâches.

- Guillaume GARRO les circonstances du non-renouvellement de son contrat
- « Emploi Sport » description du financement sur 4 ans par le département de l'Essonne.

Le comité a déposé un dossier auprès de la direction régionale jeunesse et sport d'ile de France pour un Plan Sport Emploi (PSE). Accordé par la DRDJS. D'où l'embauche d'un CTL

- « Emploi Tremplin » description du financement sur 6 ans

Une demande d'emploi tremplin a été faite auprès du Conseil Régional. En attente de la réponse

Projet : Journée Tir en Campagne (C.HEZELY)

La FFTA Demande à toutes les ligues et comité régionaux d'organiser une journée « Tir en Campagne ».

Lecture de la lettre adressée au Comité

Une réponse du Comité sera faite à la FFTA « Compte tenu des délais (trop courts), il nous semble difficile de réaliser cette action. »

Comité Directeur :

Il a été demandé de changer la date du comité Directeur, initialement prévu pour le samedi 14 février 09. Le Comité Directeur aura donc lieu le samedi 20 février 09.

Compte Rendu
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

Mantes la Jolie (C. HEZELY)

- Extrait du compte rendu du bureau Simple du 05 janvier 2009.

Mantes La Jolie : le club de Mantas La Jolie utilise un terrain extérieur basé sur la commune de Porcheville. Ce terrain est mis à disposition dans le cadre de la communauté d'agglomération du Mantois et l'entretien est assuré par la municipalité de PORCHEVILLE. Pour des raisons budgétaires, la municipalité ne peut plus assurer cet entretien. En conséquence, l'utilisation de ce terrain n'est plus possible. Il y aurait un autre terrain, mis à disposition de la municipalité de Mantas, les anciennes serres de la ville de Mantas La Jolie qui ne sont pas Défrichées et en bordure d'une station d'épuration. Le club désirerait conserver le terrain actuel.

Le président du Comité Régional, après avoir rencontré la présidente de section de l'AS Mantas ainsi que le Maire de Porcheville, s'engage à envoyer un courrier à la Communauté d'agglomération de Mantas en Yvelines.

Il a toutefois été conseillé à la Présidente du club de Mantas La jolie de faire une assemblée générale dans le but éventuel de transférer le siège social à Porcheville. Ceci permettrait à la municipalité de Porcheville de prendre en considération le club à 100%.

- Le Comité a écrit un courrier « pour arrondir les angles » de la situation de l'AS Mantas la Jolie, au Président de la Communauté d'Agglomération.
- Celui -ci nous a répondu qu'une solution a été proposée à l'AS Mantas la Jolie.
- Le Président du Comité a proposé deux solutions au club :
 - Créer un autre club dans la commune voisine
 - Diviser le club en deux.
- Aucune propositions n'a été acceptée ou refusée.

Jeunes - Pôle Espoir (C. HEZELY, G.DUBORPER)

La DRDJS ile de France incite les ligues à créer des structures facilitant l'accès au haut niveau des sportifs franciliens. Le comité régional travail actuellement sur un projet de pôle espoir à fontainebleau.

Pour faire fonctionner un pôle espoir il faut un label, à ce jour nous n'avons aucune certitude d'avoir ce label. (La FFTA ne souhaite pas s'engager à ce sujet,) Or si nous ne l'avons pas il nous est impossible d'avoir un financement pour créer ce pôle espoir.

Après réflexion entre le conseiller Technique et le président du comité, pour la recherche d'un lieu susceptible d'accueillir le pôle espoir, deux lieux sont « ressortit »

- carré Sénart
- Fontainebleau

Nous sommes dans l'attente que la FFTA finance une partie du salaire du cadre qui viendrait au pôle.

Est-ce que le courrier de la FFTA peut se porter garant pour le Conseil Régional ?

Un rendez vous à La Direction Régionale est prévu le mercredi 4 février 09 (en présence : Guillaume Duborper et le président du Comité)

Compte Rendu
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

Commission Sportive (J.L. HERMENT)

La catégorie hommes arc à poulies passera de 8 à 16 équipes pour la saison 2010. Il y aura donc pour cette année aucune descente d'équipes de la DRH en DD. Le quota pour la montée sera fonction des montées et descentes des divisions supérieures.

N'ayant pas encore d'organisateur définitif pour l'organisation de la finale des DD, nous avons pris deux options pour la sélection de cette catégorie, une à 12 et une à 16 fonctions du nombre de cibles disponibles.

La catégorie femmes arc classique étant à 14 cette année elle sera complétée par les équipes de DD. Il n'y aura pas de descente cette année. Le quota pour la montée sera fonction des montées et descentes des divisions supérieures.

Le nombre d'équipes en DR sera trop important, la compétition ne pourra pas être organisée par un seul organisateur sur une journée. Il faudra donc prévoir sur la même journée deux lieux et donc deux aides financières.

La commission sportive propose d'harmoniser les DD pour la saison 2010. Afin d'avoir une progression sportive logique, elle propose de faire :

-DD

1 concours salle, 1 concours fédéral et 1 FITA

La Proposition de la commission Sportive est soumise au Comité Directeur du 21 février.

ETAT DES DIVISIONS DEPARTEMENTALES

DEPT	FCL			HCL			HCO			
	DD	Déjà en DR	Finale	DD	Déjà en DR	Finale	DD	Déjà en DR	Finale 12	Finale 16
75				1		1	1		1	1
77	5		3	11	2	3	3		1	2
78	6	1	3	13	1	3	6	1	3	4
91	6		3	7	5	1	4	1	2	3
92	3		1	5		1	3	1	1	2
93	3		1	5		1	1		1	1
94				2		1				
95	3		1	7	1	1	4		3	3
TOTAL	26	1	12	51	9	12	22	3	12	16

Compte Rendu
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

Les jeunes (G. Duborper)

- Inscrits au stage jeune du 16 février 2009, 23 jeunes à ce jour. Nous en prenons 25 maximum.
- Le 1^{er} stage GBM a eu lieu le 25 janvier 2009 sur les 30 jeunes à qui nous avons proposé l'intégration du GBM, 1 a refusé, 1 a oublié de venir au 1^{er} regroupement

L'effectif du GBM est actuellement de 28 archers.

Les entraineurs (M. Langry)

- La formation des entraineurs

La formation propose 28 places, et à ce jour il y a 28 inscrits.

La fédération propose des tee-shirts « Entraineur 1 » pour les personnes qui ont suivi cette préparation (la formation entraîneur 1). Or par manque d'informations à leur sujets (taille de vêtements, suivi des formations...) certains n'ont pas eu ce tee-shirt. =>Il est donc demandé aux archers de remplir l'espace licencié qui leur ait attribué sur leur espace perso sur le site de la FFTA

Labellisation (M. Langry)

16 demandes de labellisation de club ont été formulées, dont un club qui redemande le bronze.

Comptabilité (P. Letartre)

Le cumul des 3 dernières années (2005-2007) est de + 13 410€

Aujourd'hui le Comité a un solde créditeur de 14 867 € (au 31 décembre 2008.).

Sur l'olympiade nous confirmons que nous avons un bilan équilibré.

Championnat Régional Salle (C. HEZELY)

Suite à un remaniement de classement de dernières minutes, celui-ci a été ré-affiché dans l'après midi du 02 février 2009. Celui du matin n'est pas à prendre en compte.

Licence offerte (C.HEZELY)

M. le Président du Comité a décidé d'offrir sa licence aux 12 000 ème personnes inscrites en Ile De France. Il s'agit de Mlle Pierre Carol du club d'Archers du Moulon (91).

Il a été décidé de renouveler l'opération pour le 13 000ème.

Le secrétaire

Le Président

Patrick LEMESLE

Christian HEZELY